



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2014-40

22/01/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 11

Objet : Appel de candidatures : 11 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du «2ème cercle»; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence des aires marines protégées :

1 poste d'adjoint(e) au directeur du département "appui aux politiques publiques" (catégorie A+ ou agent contractuel) à BREST (29)

ANSES :

1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'environnement - Biocides/REACH (H/F) (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS ALFORT (94)

1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'efficacité des intrants du végétal (H/F) (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS ALFORT (94)

1 poste de juriste (H/F) (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS ALFORT (94)

Conservatoire du littoral :

1 poste de chargé(e) de mission à la délégation à l'Outre-Mer (catégorie A ou agent contractuel en CDI) à BASSE TERRE (Guadeloupe)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt :

1 poste d'expert-conseiller mis à disposition auprès du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime du Royaume du Maroc (H/F) catégorie A/A+ à RABAT

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) :

1 poste d'adjoint(e) au chef de la division permis de chasser (catégorie A) à SAINT-BENOIST (78)

Office National des Forêts (ONF) :

1 poste de chef(fe) du département de l'action sanitaire et sociale (catégorie A+) à PARIS (75)

Parc Amazonien de Guyane :

1 poste d'adjoint(e) chargé(e) des antennes (catégorie A ou agent contractuel) à MARIPASOULA (délégation territoriale du Maroni)

1 poste de chargé(e) de mission d'éveloppement local responsable du développement (catégorie A ou agent contractuel) à MARIPASOULA (délégation territoriale du Maroni)

Premier Ministre - Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE) :

1 poste de chef(fe) du secteur AGRAP "Agriculture, Alimentation, Pêche, Codex Alimentarius"
(catégorie A+ dans le cadre d'une mise à disposition) à PARIS (75)

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Agence des aires marines protégées

✧ Emploi proposé

- Emploi proposé : **Adjoint(e) au Directeur du département « Appui aux politiques publiques » (H/F)**
- Grade : ouvert **en priorité** aux fonctionnaires de catégorie A+ et, à défaut, aux personnels non titulaires de niveau équivalent.
- Niveau d'études : minimum bac + 5 ou expérience équivalente.
- Résidence administrative : Brest (29)
- Position administrative : Position normale d'activité, détachement ou mise à disposition pour les fonctionnaires ; contrat à durée déterminée de trois ans pour les agents non titulaires.

✧ Nature de l'activité

L'Agence des aires marines protégées est créée par la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux. L'agence apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Elle est une agence de moyens pour les parcs naturels marins et elle anime le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées.

Le département d'appui aux politiques publiques apporte son expertise aux gestionnaires d'aires marines protégées (dont les parcs naturels marins) ainsi qu'au ministère de tutelle, aux services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'aux collectivités qui disposent de compétences sur le milieu marin.

Les activités de ce département incluent notamment l'appui à la création et à la gestion des aires marines protégées, la collecte de données, l'évaluation (biologique, sociologique, économique) du milieu marin, la réalisation d'expertises (ou la coordination des contributions permettant de les produire) sur la protection du milieu marin, l'animation des réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées, l'appui aux actions internationales de l'Etat notamment auprès des conventions régionales pour les mers.

Le département inscrit son action dans le cadre général de la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées ; il est significativement mobilisé pour apporter un appui aux parcs naturels marins. En métropole, il coordonne (et, pour une grande partie, met en œuvre) les contributions de l'Agence à la mise en œuvre des Directives européennes concernant la protection du milieu marin (Natura 2000, directive cadre stratégie pour le milieu marin). Dans le cas particulier des collectivités du Pacifique, l'action du département s'inscrit dans le cadre de programmes de travail définis conjointement avec les collectivités locales compétentes dans ce domaine.

Le département d'appui aux politiques publiques veille au développement, à la capitalisation et à la diffusion de l'expertise scientifique et technique sur le milieu marin et sa gestion. Pour ce faire, il noue des partenariats avec les établissements de recherche et d'enseignement supérieur, il contribue au développement des sciences participatives en ce qui concerne le milieu marin et il favorise également les échanges d'expériences, le partage des compétences et la diffusion des bonnes pratiques entre les gestionnaires d'aires marines

protégées. Il pilote la relation avec les réseaux nationaux et régionaux de gestionnaires d'aires marines protégées. Il établit un cadre de relations avec les organismes professionnels et associatifs.

Le département « appui aux politiques publiques » coordonne également les actions de l'Agence entrant dans le champ de la coopération régionale ainsi que les travaux de l'Agence sur la Haute mer. Il apporte également un appui aux services de l'État dans le suivi des conventions régionales sur les mers et veille à l'application de leurs prescriptions dans le développement de ses projets techniques. Ces interventions dans le champ international sont coordonnées en lien étroit avec le délégué du directeur aux affaires internationales.

L'adjoint(e) au directeur du département assiste le directeur du département dans l'exercice de ses responsabilités pour le pilotage et la coordination des activités du département ; il(elle) participe au comité de direction de l'Agence. Ses domaines d'intervention peuvent notamment inclure :


- les dialogues de gestion (questions budgétaires et RH) et la formalisation des programmes de travail ;
- la coordination interne, notamment sur certaines politiques comme Natura 2000 ou la DCSMM ;
- l'animation de la transversalité, en lien avec les réseaux thématiques et les commissions d'avis, instances internes à l'Agence ;
- le lien avec le département des parcs naturels marins sur l'évaluation des besoins d'appui et la définition de projets à différentes échelles ;
- le suivi de certains réseaux d'acteurs ;
- le suivi de certains dossiers internationaux ;
- les questions juridiques.

Qualités requises

Compétences et expérience professionnelle

- Expérience dans les domaines d'intervention de l'Agence, avec au moins une expérience en situation d'encadrement ;
- Connaissance des politiques et des problématiques liées à la préservation de la biodiversité marine et aux aires marines protégées ;
- Connaissance des démarches de gestion maritime intégrée et notamment de la DCSMM ;
- Bonne connaissance des différentes catégories d'utilisateurs intervenant sur le milieu marin et des enjeux, en matière de protection de la biodiversité et de développement durable, liés aux activités qu'ils mènent ;
- Connaissance du fonctionnement de l'administration française, au niveau déconcentré et au niveau central ;
- Bon niveau d'anglais professionnel.

Qualités personnelles

- Réactivité et capacité à l'innovation ;
 - Capacité de travail en équipe ;
 - Capacités rédactionnelles ;
 - Capacité d'animation et de gestion de projet.
- 

Candidatures

Date limite de candidature : **7 février 2014**

Prise de poste : **à partir du 1^{er} mars 2014**

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae ; et faire impérativement apparaître le statut du candidat (fonctionnaire ou contractuel).

Elles sont à adresser :

- Par mail à : recrutement@aires-marines.fr avec en objet « **M331** »

Ou

- Par courrier à : Agence des aires marines protégées, Service Ressources Humaines, 16 quai de la douane 29229 Brest cedex 02.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter M. François GAUTHIEZ (Directeur du département « appui aux politiques publiques ») au 02 98 33 34 96, Mél : francois.gauthiez@aires-marines.fr.

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats fonctionnaires sélectionnés seront convoqués devant un (ou plusieurs) jury(s). En l'absence de candidature retenue parmi les fonctionnaires, les candidats non fonctionnaires sélectionnés seront à leur tour auditionnés par le(s) jury(s).



Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'environnement – Biocides/REACH (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 31/12/2014
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Direction des Produits Réglementés, Unité Evaluation Ecotoxicologie Environnement Biocides - REACH
Missions / contexte	<p>La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. Elle assure également l'évaluation scientifique des substances chimiques dans le cadre du règlement européen REACH.</p> <p>La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.</p> <p>L'Unité Evaluation Ecotoxicologie Environnement Biocides - REACH est chargée de l'évaluation des risques pour l'environnement des substances actives lors de leur demande d'inscription à l'annexe I de la Directive 98/8/CE et des produits biocides dans le cadre des autorisations de mise sur le marché (AMM). Elle assure également des travaux dans le cadre du règlement REACH.</p> <p>L'équipe est composée de 7 agents.</p>

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers biocides et REACH dans le domaine de l'écotoxicologie.

Activités

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises Biocides.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Respecter les délais de l'évaluation.
- Contribuer à la préparation des avis
- Participation aux analyses des dossiers de substances actives proposés par les Etats Membres de l'UE.
- Participation à la réalisation des dossiers de classification et de restriction dans le cadre de la réglementation REACH.

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis

MASTER II, DEA ou diplômes d'ingénieur en écotoxicologie souhaitée

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des substances chimiques, des produits biocides ou phytopharmaceutiques appréciée

Compétences

- Connaissances approfondies en écotoxicologie
- Connaissance réglementaire appréciées (REACH, biocides)
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation ;
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 février 2014

Renseignements sur le poste : Béatrice CHION (beatrice.chion@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv + formulaire de mobilité interne) en indiquant la référence 2014-011 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'efficacité des intrants du végétal (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 31/12/2014
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.

Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction des Produits Règlementés,
Unité Evaluation de l'Efficacité des Intrants du Végétal

La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. Elle assure également l'évaluation scientifique des substances chimiques dans le cadre du règlement européen Reach.

Missions / contexte

En ce qui concerne l'évaluation des intrants du végétal (substances et produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes et supports de culture), la DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Evaluation de l'Efficacité des Intrants du Végétal est chargée de l'évaluation des études soumises dans les dossiers déposés à l'Anses, concernant l'efficacité sensu stricto, et les risques relatifs aux cultures, des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché (AMM).

L'équipe est composée de 10 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytopharmaceutiques et des matières fertilisantes dans le domaine de l'efficacité

- Activités**
- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM.
 - Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
 - Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
 - Respecter les délais de l'évaluation
 - Contribuer à la préparation des avis

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis

BAC+5 à BAC+8 en science agronomique ou apparenté souhaité

Expériences similaires

Expérience professionnelle dans le domaine des produits phyto- pharmaceutiques souhaitée

Compétences

- Compétences scientifiques et/ ou techniques en science agronomique ou apparenté
- Connaissances réglementaires dans le domaine des produits phyto- pharmaceutiques souhaitées
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 février 2014

Renseignements sur le poste : Laurent THIBAULT (laurent.thibault@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-009 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Juriste (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public (12 mois)
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction générale Ressources/ Service des affaires juridiques

Missions / contexte

Le Service des affaires juridiques est chargé d'assurer la sécurité juridique des activités de l'Agence, par la production de conseils et d'avis juridiques, et par la diffusion des dispositions juridiques applicables à l'Agence. Il participe à l'élaboration des règles et principes, notamment déontologiques, applicables aux personnels et aux collaborateurs de l'Agence. Il assure le suivi des affaires contentieuses, en lien avec les directions concernées.

Il apporte l'appui de son expertise aux autres services et entités de l'Agence, y compris en matière d'archivage.

Le service est également chargé des questions liées à l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques (CADA), ainsi que de la protection des données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre des traitements CNIL.

Il est placé sous la responsabilité du directeur général adjoint en charge des ressources.

L'équipe est composée de 6 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Placé sous la responsabilité du chef du service des affaires juridiques, au sein d'une équipe de 3 juristes, 2 archivistes et une assistante, le juriste est plus particulièrement chargé de fonctions de consultation juridique dans le domaine des missions de l'Agence, liées notamment aux produits phytopharmaceutiques et au suivi de l'activité qui peut en découler.

A ce titre, le juriste sera chargé de :

- la contribution de l'Agence à l'élaboration des textes réglementaires qui la concerne, dans le contexte notamment du projet de loi d'Avenir pour l'agriculture ;
- la concertation avec les différentes directions et entités de l'Agence en vue de prévenir les difficultés d'ordre juridique et de faciliter la diffusion de l'information juridique;
- le soutien aux procédures administratives et contentieuses impliquant l'Agence ;

Dans ce cadre, le juriste participera à la rédaction de notes et documents juridiques.

Activités

En outre, le juriste pourra être amené à participer à des missions d'analyse, de conseil et de veille juridique dans les domaines suivants

- Droit administratif général ;
- Droit de la responsabilité ;
- Droit des contrats, activité partenariale de l'Agence;
- Traitements informatisés de données et relations avec la CNIL ;
- Droit de la propriété intellectuelle (brevets, valorisation des travaux de l'Agence ; droit d'auteurs, marques)

Conditions particulières

- Néant

PROFIL RECHERCHÉ

Discipline requis : BAC + 5 en droit (droit public, droit de la sécurité sanitaire, droit de l'environnement)

Expériences similaires

- Une première expérience serait appréciée

Compétences

- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Capacités rédactionnelles avérées
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit d'initiative, rigoureux(se)
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office)
- Aptitude organisationnelle et dynamique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : le 7 février 2014

Renseignements sur le poste : Manuelle Vertot (manuelle.vertot@anses.fr) – Chef du service des affaires juridiques

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-006 à : recrutement@anses.fr

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire recrute pour sa délégation outre-mer

un chargé de mission (H/F)

Créé par la loi du 10 juillet 1975, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, établissement public administratif de l'Etat, a pour mission de mener, après avis des conseils municipaux intéressés et en partenariat avec les collectivités territoriales, une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral et des rivages lacustres, en veillant au respect des sites naturels et de l'équilibre écologique.

La délégation Outre-mer dirige et coordonne l'action des sept antennes situées dans les régions d'outre-mer : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Saint Martin, Saint Pierre et Miquelon, La Réunion, et Mayotte. Elle met en œuvre, sous l'autorité de la directrice du Conservatoire, la politique de préservation des rivages de l'outre-mer soumise aux conseils des rivages avant adoption par le conseil d'administration de l'établissement.

Un délégué-adjoint, en poste en Guadeloupe, assure le pilotage et la coordination de l'action des antennes du Conservatoire compétentes sur les rivages français d'Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélémy, Saint Pierre et Miquelon). Ces antennes mettent en œuvre et assurent le suivi au niveau local des programmes et des actions menés par la délégation pour l'outre-mer sous l'autorité directe du délégué de rivages. Elle porte l'action du Pole-relais "Mangroves et zones humides d'outre mer", basé à l'antenne du Conservatoire en Guadeloupe.

Description du poste :

Sous l'autorité du chef d'antenne de Guadeloupe:

- Il mène des projets d'aménagement et restauration de sites attribués par le chef d'antenne en relation avec le délégué et délégué-adjoint rivages français d'Amérique: élaboration des projets en relation avec les gestionnaires, les collectivités et les représentants des usagers, préparation des marchés publics, recherche des subventions, suivi des travaux...
- Il suit l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion
- Il est le correspondant des gestionnaires dans le domaine de la gestion quotidienne des sites, il participe à l'évaluation des sites et de leur gestion et organise les réunions des comités de sites.
- Dans les secteurs géographiques attribués par le chef d'antenne, il réalise des analyses foncières, peut être amené à réaliser de la prospection foncière et de la veille foncière.

Sous l'autorité du délégué-adjoint:

- Il contribue à l'intervention foncière sur les rivages Antilles Guyane : A ce titre, en relation étroite avec les responsables d'antennes et le département de l'action foncière, il prépare les projets et apporte son expertise pour les procédures foncières relevant du code de l'urbanisme et du code de l'expropriation (création de zones de préemption, expropriations, affectation des biens vacants et sans maîtres...).
- Il apporte son appui à la mise en œuvre de ces projets.
- Il apporte un appui aux antennes en matière d'infographie et de géomatique et de suivi des bases de données géographiques.

La réalisation de ces différentes missions l'amène:

- à intervenir auprès des différents acteurs (élus, Etat, autres établissements publics, entrepreneurs...),
- à rechercher des partenaires,
- à monter des dossiers techniques, administratifs et financiers (marchés et conventions, procédures d'autorisation diverses, demandes de subvention...),
- à exercer des missions de terrain (suivi des travaux, déplacement dans les antennes selon besoins).
- à engager des négociations pour les procédures foncières.

Compétences:

- Formation en ingénierie de l'environnement, en aménagement, en géographie, en droit;
- Connaissances dans les domaines du foncier et de l'urbanisme;
- Connaissance appréciée dans le domaine de la biodiversité ou des paysages;
- Connaissance de l'outre-mer et des institutions;
- Maîtrise des logiciels informatiques et bureautiques : Word, Excel, Qgis...;
- Capacité de synthèse, esprit d'initiative;
- Capacité de travail autonome; rigueur;
- Qualités d'expression écrite et orale.

Profil recherché :

Poste de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires en détachement et aux agents non titulaires (contractuel en CDI). Poste accessible aux personnes handicapées.

Résidence administrative :

Antenne du Conservatoire du littoral en Guadeloupe (Basse Terre).

Prise de poste:

Dès que possible

Renseignements et dépôts des candidatures :

Les dossiers de candidature (CV + lettre de motivation), accompagnés du dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires, sont à adresser **au plus tard le 28 février 2014 :**

Soit par courrier :

Madame la directrice du Conservatoire du littoral
Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex
Tél. 05 46 84 72 50

Soit en ligne :

www.conservatoire-du-littoral.fr – rubriques : offres d'emplois

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

**Expert-conseiller mis à disposition
auprès du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime du Royaume du Maroc, à Rabat
Direction de l'enseignement, de la formation et de la recherche - Conseiller du Directeur**

Poste de catégorie A/A+

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	La Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche (DEFR) est l'une des huit directions du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime. Elle exerce la tutelle de l'enseignement supérieur (Institut Agronomique et Vétérinaire de Rabat et d'Agadir, Ecole Nationale d'Agronomie de Meknès et Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs de Salé), de la recherche (Institut National de la Recherche Agronomique), de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (54 établissements) et du conseil agricole (activité assurée par l'Office national du conseil agricole – ONCA – récemment mis en place), ainsi que par les chambres d'agriculture et les associations professionnelles.
OBJECTIFS DU POSTE	Le poste a pour objectif principal de faciliter la restructuration par la DEFR du dispositif d'enseignement technique agricole marocain (gouvernance, statut des établissements, autonomie, gestion des cursus de formation, formation de formateurs ...). Il permettra aussi le renforcement des partenariats entre les établissements d'enseignement et de recherche des deux pays. Le conseiller appuiera enfin les réformes de la recherche et la régulation du conseil agricole privé.
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER	L'agent devra assurer l'interface entre la DEFR et les compétences mobilisables au sein de l'enseignement et de la recherche agricoles français pour la réforme institutionnelle de l'enseignement technique et de la régulation du conseil agricole privé au Maroc. Cette mission comprend : - La préparation d'un programme annuel de coopération soumis à la validation du comité technique mixte. - Le repérage et la mobilisation des compétences françaises pouvant appuyer les réformes en cours. - L'appui direct à la préparation des réformes de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et l'accompagnement des acteurs du dispositif. - La facilitation des partenariats institutionnels entre établissements français et marocains et le développement des projets communs et des échanges d'apprenants, d'enseignants, de chercheurs et de personnels d'encadrement. - L'appui au stage 250 au profit des étudiants marocains. - Toute autre activité (notamment d'information et de veille) confiée par la DEFR en consultation avec le MAAF et l'Ambassade de France au Maroc.
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Sous la responsabilité directe du directeur de l'enseignement, de la formation et de la recherche, le conseiller aura de nombreux contacts avec : - L'ensemble du personnel de la DEFR et des institutions sous tutelle. - Les autres directions et institutions sous tutelle du ministère marocain. - Les représentants des organisations professionnelles et des entreprises impliquées dans l'enseignement et la formation professionnelle au Maroc. - Les institutions françaises impliquées dans des partenariats avec le Maroc dans le champ de l'enseignement, de la recherche et de la vulgarisation agricole. - Les services de l'ambassade de France au Maroc (SCAC, service économique et notamment son conseiller aux affaires agricoles).
COMPETENCES LIEES AU POSTE	- Connaissance des systèmes de formation, de recherche et de conseil agricole en France et à l'international. - Connaissance du contexte marocain et des coopérations franco-marocaines dans le secteur de la formation agricole. - Maîtrise des outils informatiques de base.
PERSONNES A CONTACTER	DGPAAT/SRI : Marie Hélène Le Henaff, tél. : 01.49.55.45.08 DGER : Bertrand Wybrecht, tél. : 01.49.55.52.39 une copie du dossier de candidature est à transmettre à la DGPAAT, Bureau des échanges et promotion, à Colette Bourjoux, mail :colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

A pourvoir par voie de mutation interne, de détachement ou de mise à disposition, ou à défaut, de contrat à durée déterminée (3 ans)

Catégorie et grade:	Filière administrative Personnel de conception (Catégorie A), Chargé(e) de mission (attaché)
Fonction :	Adjoint au chef de la division permis de chasser (H/F) Responsable administratif en charge de la coordination de la cellule nationale
Affectation :	Direction des actions territoriales- Division du permis de chasser
Résidence administrative :	Saint-Benoist (78), près de Rambouillet- Non logé

Contexte

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site internet : <http://www.oncfs.gouv.fr>
L'Office emploie 1 600 agents ; il est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales).

La Direction des Actions Territoriales (DAT) est l'une des trois Directions opérationnelles de l'ONCFS. Elle anime et coordonne toutes les initiatives et démarches techniques opérationnelles d'amélioration de la gestion des espèces et des habitats, conduites sur le terrain par les Délégations interrégionales et leurs services départementaux.

Elle comprend plus de 50 agents et s'organise à cet effet autour de 3 pôles :

- la division « Permis de chasser et Sécurité à la chasse », en charge de l'organisation de l'examen et de la délivrance du permis de chasser, et de l'animation du réseau sécurité à la chasse ;
- le pôle « Agriculture » en charge de la coordination, de l'animation des actions d'amélioration de la qualité des habitats agricoles, pour la faune sauvage et de la promotion des pratiques agricoles favorables à la faune sauvage ;
- le pôle «Espaces protégés » chargé de l'animation et de la coordination de la gestion des territoires à statut de protection gérés par l'ONCFS (28 territoires pour 63.000 ha), de la vulgarisation des pratiques de gestion des espaces naturels favorables à la Faune sauvage, de l'appui aux actions favorisant l'atteinte des équilibres forêt-ongulés.

Description de l'emploi

Sous l'autorité du Chef de la division du permis de chasser, l'adjoint au chef de division assure la responsabilité du volet suivi administratif et de la coordination de la cellule nationale chargée de l'organisation des examens et de la délivrance du permis de chasser (originaux / duplicata et autorisations de chasser accompagné).

Activités principales

➤ **Contribue au suivi des affaires générales de la division**

- Assure l'intérim du chef de division
- Assume l'interface administrative entre le chef de la division, l'adjoint coordinateur des inspecteurs, les inspecteurs du permis de chasser et personnels de la cellule nationale.
- Assure la gestion budgétaire, comptable et logistique de la division. Dans ce cadre, assure la fonction de référent «politique achats » pour la direction des actions territoriales,
- Aide le Chef de la Division pour l'organisation du travail (secrétariat, agendas, déplacements, gestion administrative des personnels) et l'archivage des données,
- Co-prépare les réunions de la cellule nationale.
- Réalise les documents généraux et les tableaux de bord de la division.
- Contribue à l'accueil et formation des nouveaux agents

➤ **Appuie le chef de division au plan administratif pour assurer la mission de délivrance du permis de chasser.**

- Contribue à organiser et définir les procédures de prise en charge des demandes relatives tant aux examens qu'à la délivrance des titres du permis de chasser (permis de chasser originaux et duplicata et autorisations de chasser accompagné).
- Participe à la définition des protocoles informatiques des examens et de la délivrance des titres du permis de chasser (permis de chasser originaux et duplicata et autorisations de chasser accompagné)
- Est référent pour le suivi de la réglementation applicable au permis de chasser et pour le développement du programme informatique.
- Accueille et renseigne les usagers, les partenaires institutionnels (ministères, préfectures, imprimerie nationale) et fédéraux (niveaux national et départemental), les associations spécialisées, et divers prestataires «marchés » en externe.
- Assure la liaison avec les services départementaux en interne.
- Suit administrativement les procédures de réquisitions émises par les services de la gendarmerie ou de la police nationales ou des demandes d'information des services départementaux.
- Assure les secrétariats de la Commission nationale de l'examen du permis de chasser, du comité de pilotage et de la Commission « Sécurité à la chasse ».

Savoir-faire	Connaissances
Travailler en équipe et animer un collectif.	Contexte et environnement professionnel de la gestion dans le secteur public.
Discerner les enjeux, anticiper et apporter un appui dans le respect des attributions confiées. Faire preuve d'organisation, de réactivité, de capacité d'adaptation, savoir gérer les priorités	Notions de management.
Travailler en réseau et en mode projet. Faire preuve de pédagogie.	Maîtrise des techniques de communication avec le public et de la relation téléphonique
Maîtriser les procédures administratives de gestion et les outils bureautiques	Notions de comptabilité générale et des procédures de gestion administrative
Capacités d'analyse et de synthèse, bonnes qualités rédactionnelles	Anglais parlé.

Diplômes et qualifications : pour les recrutements en externe, un diplôme de niveau II est attendu pour être recrutés sur la grille d'emploi de catégorie A.

Une expérience managériale, dans le secteur public notamment, la connaissance des structures cynégétiques ou du permis de chasser ainsi que la pratique de l'anglais peuvent être des éléments intéressants pour l'examen du profil.

Savoir-être : faire preuve d'autonomie.

Conditions particulières d'exercice : Règles de confidentialité à respecter

Personnes à contacter - Modalités pour déposer une candidature

Obtenir des renseignements

Monsieur Michel REFFAY, Directeur des actions territoriales, au 01.30.46.54.71 michel.reffay@oncfs.gouv.fr
Ou Monsieur Jacques BOUCHET Chef de la division permis de chasser et de la sécurité à la chasse au 01 30 46 60 69, jacques.bouchet@oncfs.gouv.fr

Les personnes intéressées devront adresser, en indiquant le numéro du présent avis, leur **candidature avant le 10 février 2014** - terme de rigueur -, selon les cas :

- en **interne**, à l'aide de l'imprimé spécifique disponible sur intranet,
- ou en **externe**, par lettre de motivation, (avec curriculum vitae détaillé et, pour les candidatures par détachement ou mise à disposition, les trois dernières fiches d'évaluation ou de notation).

Ces documents sont à adresser sous le timbre suivant, par courrier:

Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction des Ressources Humaines
85 bis avenue de Wagram
75017 PARIS

Ou par voie électronique : marie-france.kerveadou@oncfs.gouv.fr

**OFFICE NATIONAL DES FORETS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Chef du Département de l'action sanitaire et sociale

N° du poste : 7728	
Catégorie : A + - Attaché hors classe – Chef de mission – AAP ou IDAE confirmé - ICPEF, IPEF	
Classement du poste : A 3	
Poste vacant à compter du 1er février 2014	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial de près de 9 500 personnes (dont 3 000 ouvriers et 3 000 techniciens de terrain), l'Office National des Forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France.</p> <p>L'ONF assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit plus de 10 millions d'ha de forêts et espaces boisés en métropole et dans les DOM.</p> <p>La Direction des Ressources Humaines, outre ses missions traditionnelles, met en oeuvre la politique d'action sociale, d'hygiène et de sécurité en fonction des objectifs généraux de l'établissement.</p>
Objectifs du poste	<p>Le département « Action sanitaire et sociale » assure principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique de Santé et de Sécurité au Travail (SST) de l'ensemble du personnel (public et privé). - Les relations avec les instances représentatives du personnel (IRP) dans le domaine de la SST. - Le pilotage et l'animation du réseau des responsables SST (conseillers de prévention) répartis sur l'ensemble du territoire. - La définition et la mise en oeuvre de la politique d'action sociale, en lien avec l'APAS. - le pilotage et l'animation du réseau des 19 assistants sociaux. <p><i>Cette structure est susceptible d'être modifiée dans le cadre du projet d'évolution de l'organisation de la Direction générale en cours.</i></p> <p><u>Enjeux du poste</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de prévention des risques professionnels, incluant les risques psychosociaux à l'ONF ; - Assurer un appui de proximité aux directions territoriales et régionales, - Coopérer activement avec les instances de concertation spécifiques ainsi qu'avec tous les acteurs internes comme externes oeuvrant dans le domaine de la santé et la sécurité au travail.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<ul style="list-style-type: none"> • Directement rattaché au DRH, le chef de département encadre une équipe de 34 personnes dont un service social composé de 19 assistants sociaux internes à l'ONF. • Il propose, organise et met en oeuvre les programmes et plans d'actions de prévention en liaison avec les IRP (CHSCT, Comités Techniques, CCE). • Il assure un appui aux directions territoriales et régionales, ainsi qu'aux directions centrales et autres départements de la DRH dans la mise en oeuvre des actions de prévention. • Il travaille en lien avec l'Inspecteur SST et effectue une veille

	<p>réglementaire dans le domaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il anime le réseau des conseillers de prévention répartis sur le territoire. • Il met en oeuvre la politique d'action sociale, assure la gestion des prestations sociales et anime le réseau des assistants de service social. • Il assure le lien avec l'association du personnel chargée des œuvres sociales (APAS) et le suivi de son activité • Il pilote le suivi de la gestion des maisons forestières de vacances (budgets, tarification...) • Il intervient dans les formations SST nationales organisées par le département de la formation
Champ relationnel du poste	<p>Directions territoriales, régionales Inspection du travail, DIRECCTE APAS, organisations syndicales</p>
Compétences liées au poste	<ul style="list-style-type: none"> • Formation supérieure, de préférence spécialisée en SST (DESS, master ou ingénieur), • Expérience significative dans des fonctions analogues acquise au sein d'organismes publics ou privés et d'une pratique avérée en matière de prévention des risques professionnels. • Qualités relationnelles et d'animation d'équipes, de réseaux et de groupes de travail • Capacité d'écoute, sens du dialogue, esprit de synthèse et aptitude pédagogique • Connaissances souhaitées dans le domaine de l'action sociale, ainsi que du secteur forestier.
Personnes à contacter	<p>M Dominique BOUTHIER, Directeur des ressources humaines Tél. Courriel :dominique.bouthier@onf.fr</p>

La délégation territoriale du Maroni comprend le bureau du bourg de Maripasoula (19 agents), l'antenne de Papaïchton (4 agents) et l'antenne du Haut-Maroni (7 agents).

ADJOINT(E) CHARGÉ(E) DES ANTENNES

Résidence administrative

Maripasoula (Délégation territoriale du Maroni).

Statut

Titulaire de catégorie A de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent.

Missions

Sous l'autorité du chef de délégation territoriale du Maroni, l'adjoint(e) chargé(e) des antennes de Papaïchton et du Haut-Maroni encadre les responsables d'antenne et assure la coordination des dossiers des antennes. Il/elle suit des dossiers spécifiques à l'échelle de la délégation. Il/elle est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. Avec l'adjoint(e) chargé(e) des Affaires générales il/elle suit la plupart des activités du chef de délégation de manière à pouvoir assurer son intérim :

- Par délégation du Chef de délégation, il/elle encadre l'activité des antennes de la délégation du Maroni en assurant un lien permanent avec les responsables d'antenne, les chargés de missions et techniciens du siège du PAG et de la délégation. A ce titre,
 - Il/elle est l'interlocuteur privilégié des responsables d'antenne pour améliorer le fonctionnement des antennes et développer l'activité du PAG sur leur territoire,
 - Il/elle assiste les responsables d'antenne pour renforcer leur méthode de travail et capacité d'encadrement dans un objectif d'amélioration continue. Il/elle apporte son soutien méthodologique à l'ensemble des agents des antennes,
 - Il/elle assure le suivi des plannings conçus par les responsables d'antenne et réalise des tableaux de bord pour suivre l'avancée des dossiers sur les antennes et s'assurer du respect des délais,
 - Il/elle participe aux réunions d'antenne,
 - Il/elle veille sur les antennes au suivi et au respect des notes de services, procédures et instructions,
 - Il/elle coordonne la planification des missions qui se déroulent sur les antennes,
 - Il/elle propose, conçoit et anime des formations adaptées aux agents des antennes pour accroître leur autonomie dans leur fonction (rédaction des rapports et compte rendu, organisation des réunions, suivi des dossiers, utilisation et gestion du matériel...)
- Il/elle assure en lien avec les chargés de mission un suivi transversal des dossiers de développement local, scientifique et d'éco responsabilité pour faire remonter les contraintes du territoire et assurer la mise en œuvre concrète des actions,
- Il/elle réalise des déplacements très fréquents sur les antennes (au minimum hebdomadaires et chaque fois que nécessaire) pour suivre les dossiers. Il/elle relaye en continu le chef de délégation sur le travail des antennes.

Polyvalent, il/elle est autonome dans la mise en œuvre des actions qui lui sont confiées.

Compétences requises

- Formation en développement local et management de niveau Bac + 5,
- Expérience en développement local, prise en compte des pratiques des communautés,
- Connaissance du territoire du PAG et de ses spécificités culturelles ou de contextes équivalents,
- Maîtrise des outils informatiques dont SIG (Arcgis, Qgis).

Capacités

- Sens des responsabilités et de l'organisation,
- Capacité à coordonner une équipe, à conduire, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet,
- Ecoute, ouverture d'esprit, adaptabilité, et force de proposition,
- Autonomie et rigueur dans le suivi des dossiers,
- Goût pour le travail de terrain,
- Grande disponibilité.

Echéance de recrutement : 2 juin 2014

« Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit une évaluation et un entretien avec un jury. Les candidats sont invités à se renseigner et à prendre contact avec la responsable RH. »

Date limite de candidature : 15 février 2014 (par courriel ou courrier postal).

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à transmettre à :

Bérengère BLIN

Directrice par intérim du Parc Amazonien de Guyane
1 rue Lederson 97354 REMIRE-MONTJOLY

Pour tout renseignement contacter

M. Denis LENGANEY, Chef de la délégation territoriale du Maroni,
denis.lenganey@guyane-parcnational.fr | Tél : 0594 37 10 07

Mme Nicole PALCY, Secrétaire générale adjointe
nicole.palcy@guyane-parcnational.fr | Tél : 0594 29 12 52

La délégation territoriale du Maroni met œuvre les actions de l'Établissement sur le territoire des communes de Maripasoula et Papaïchton. Elle comprend 30 agents qui interviennent sur des programmes de développement local et de préservation des patrimoines naturels et culturels.

CHARGÉ(E) MISSION DÉVELOPPEMENT LOCAL RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MARONI

Résidence administrative

Maripasoula (Délégation territoriale du Maroni).

Statut

Titulaire de catégorie A de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent.

Missions

Sous l'autorité du chef de délégation territoriale du Maroni, en lien avec le service développement durable, le/la chargé(e) de mission développement local est en charge pour la délégation de la coordination des dossiers de développement socio-économique (artisanat, tourisme, agriculture, micro-économie, ...), de développement culturel et des projets transversaux définis par l'établissement. Il/elle sera amené(e) à diriger des projets et dans ce cadre il/elle travaille en lien fonctionnel permanent avec les services développement durable et patrimoines naturels et culturels ; les chargés de mission thématique du PAG sont ses interlocuteurs directs. Il/elle participe avec les services à l'élaboration de la stratégie globale de l'établissement en matière de développement local et la met en œuvre sur la délégation. Il/elle :

- Encadre, anime et coordonne l'activité de la cellule développement de la délégation (3 chargés de développement et 2 agents de développement local répartis sur les différentes antennes). En lien avec les adjoints au chef de délégation et les chefs d'antenne, il/elle met en œuvre les actions sur le territoire. Il/elle assure l'encadrement quotidien du coordinateur Microprojets basé à Maripasoula, en lien direct avec le chef de projet du programme.

- Favorise l'émergence de projets de développement durable dans le respect des cultures et des modes de vie. Il/elle participe à la programmation, à la définition des priorités et au suivi des budgets des actions de développement sur la délégation.

- Il/elle suit en particulier les actions agricoles, forestières et de développement durable (eau, déchets, énergie...) :

- o Identifie et apporte un appui technique et administratif aux porteurs de projets (notamment pour les programmes LEADER et Microprojet) et est chargé du suivi sur le terrain des actions programmées,

- o Contribue à la structuration de micro-filières (ex : agriculture, forêt,...) et à ce titre participe à la réflexion sur la démarche qualité et équitable de celles-ci,

- o Participe à la réalisation de diagnostics territoriaux (cartographie, PLU) et assure la conception et la mise en place d'expérimentations, d'études et d'enquêtes,

- o Sera le référent sur la délégation pour les questions d'énergies renouvelable/électrification, d'eau potable, de gestion des déchets, santé. Il/elle est l'interlocuteur local des partenaires de l'établissement public.

- Polyvalent, il/elle est autonome dans la mise en œuvre des actions qui lui sont confiées.

Compétences requises

- Formation en développement local et management de niveau Bac + 5,
- Agronomie tropicale, techniques agricole et sylvicole,
- Expérience confirmée en développement local, prise en compte des pratiques des communautés,
- Expérience en montage et suivi de projet,
- Connaissance du territoire du PAG et de ses spécificités culturelles ou de contextes équivalents
- Maîtrise des outils informatiques dont SIG (Arcgis, Qgis)

Capacités

- Sens des responsabilités, de l'organisation et du travail en équipe,
- Capacité à coordonner une équipe, à conduire, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet,
- Ecoute, ouverture d'esprit, adaptabilité, et force de proposition,
- Autonomie et rigueur dans le suivi des dossiers,
- Goût pour le travail de terrain, capacité à vivre et travailler en site isolé,
- Grande disponibilité.

Echéance de recrutement : 2 juin 2014

« Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit une évaluation et un entretien avec un jury. Les candidats sont invités à se renseigner et à prendre contact avec la responsable RH. »

Date limite de candidature : 15 février 2014 (par courriel ou courrier postal).

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à transmettre à :

Béregère BLIN

Directrice par intérim du Parc amazonien de Guyane

1 rue Lederson 97354 REMIRE-MONTJOLY

Pour tout renseignement contacter

M. Denis LENGANEY, Chef de la délégation territoriale du Maroni,
denis.lenganey@guyane-parcnational.fr | Tél : 0594 37 10 07

Mme Nicole PALCY, Secrétaire générale adjointe
nicole.palcy@guyane-parcnational.fr | Tél : 0594 29 12 52

Premier ministre
Secrétariat général des affaires européennes (SGAE)
Chef du secteur AGRAP «Agriculture, Alimentation, Pêche, Codex Alimentarius»

Catégorie : A+ dans le cadre d'une mise à disposition
 Poste vacant au printemps 2014.

MISSIONS DE LA STRUCTURE	<p>Le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) est un service du Premier ministre principalement chargé de la coordination interministérielle pour les questions européennes. Il est le garant de la cohérence et de l'unité de la position française au sein de l'Union européenne.</p> <p>Au sein du SGAE, le secteur AGRAP est chargé d'assurer la cohérence et l'unité de la position française portée au sein des institutions de l'Union européenne dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et du Codex alimentarius.</p>	
OBJECTIFS DU POSTE	<p>Le titulaire du poste sera chargé de la coordination interministérielle des dossiers relatifs à l'agriculture, l'alimentation, la pêche et le Codex Alimentarius. Il assurera notamment une alerte et une information régulière du Cabinet du Premier ministre sur les sujets relevant de son secteur.</p> <p>Il assurera l'encadrement d'une structure comportant 6 adjoints et 3 secrétaires.</p>	
DESCRIPTIF DES ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et participation à des réunions à Bruxelles (notamment Conseils) et à des réunions interministérielles sous l'égide du Cabinet du Premier ministre. - Coordination interministérielle, afin d'assurer la transmission des informations et la validation des positions, présidence de réunion entre les départements ministériels en tant que de besoin. - Envoi d'instructions et échanges avec la Représentation permanente auprès de l'UE. - Elaboration de notes de synthèse, d'alerte et de position pour le cabinet du Premier ministre et divers types de dossiers, notamment ceux du Conseil Agriculture et Pêche. 	
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	<p>Le chef de secteur travaillera en relation étroite avec le Cabinet du Premier ministre et l'ensemble des ministères et organismes en charge des questions relatives à l'agriculture, l'alimentation et la pêche.</p> <p>L'agent travaillera également en relation étroite avec la RP auprès de l'UE, ainsi qu'avec les autres secteurs du SGAE, en particulier les secteurs en charge des aspects financiers (FIN) juridiques (JUR), environnementaux (ITEC), relatifs aux Aides d'Etat (MICA) et à la politique de cohésion (TREG).</p>	
COMPETENCES LIEES AU POSTE	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie des structures administratives françaises et communautaires dans le secteur de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche. - Maîtrise de l'anglais (lu, écrit). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réactivité et ouverture d'esprit. - Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse. - Sens de l'initiative et de l'anticipation. - Sens des relations humaines, capacité d'animation et d'écoute. - Disponibilité et capacité d'adaptation aux contraintes imposées par l'activité de l'UE.
PERSONNES A CONTACTER	<p>Guilhem BRUN, sous-directeur des affaires européennes à la DGPAAT Tél.: 01.49.55.45.57 - Courriel : guilhem.brun@agriculture.gouv.fr</p> <p>Caroline FERRARI, secrétaire générale adjointe au SGAE Tél. : 01.44.87.10.29 - Courriel : caroline.ferrari@sgae.gouv.fr</p> <p>Martine DUGRENIER, chargée des ressources humaines, du budget et de la logistique au SGAE - Courriel : martine.dugrenier@sgae.gouv.fr</p> <p>Une copie du dossier de candidature est à transmettre à la DGPAAT, Bureau des échanges et promotion, à Colette BOURJOUX - courriel : colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr</p>	